

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 49

Artikel: Les guerres de Bourgogne : et l'Evêché de Bâle
Autor: Jecker, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248271>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
à
Porrentruy
TÉLÉPHONE

LE PAYS, 26^{me} annéeSupplément gratuit pour les abonnés au PAYS || 26^{me} année, LE PAYS

Les guerres de Bourgogne ET l'Evêché de Bâle

(Suite)

Les habitants de la seigneurie durent reconnaître la souveraineté de l'évêque de Bâle, et le 24 janvier 1478, l'archiduc Maximilien autorisa Jean de Venningen à garder le territoire conquis, malgré l'opposition du comte de Montbéliard, suzerain du fief, et de son vassal Claude de Franquemont. Le comte de Montbéliard finit par céder ses droits à l'évêque, le 10 novembre 1480, pour la somme de 200 florins et Claude de Franquemont obtint de l'évêque la promesse de rentrer en possession de son fief. C'est le 28 janvier 1482 que Claude reçut de l'évêque de Bâle l'investiture de la seigneurie de Franquemont.

Franquemont demeura sief de l'évêché de Bâle jusqu'en 1792.

L'empereur d'Allemagne, Frédéric III, aurait bien voulu voir l'armée alliée, après la prise de Héricourt, poursuivre la guerre contre la Bourgogne et surtout lui aider à dégager la ville de Neuss assiégée par Charles-le-Téméraire. Déçu dans son espoir, il donna libre cours à son dépit. A diverses reprises il pressa les Suisses de marcher au secours de Neuss, mais les Confédérés, croyant avoir assez fait pour l'empire, refusèrent de porter les armes jusqu'au nord de l'Allemagne. Ils s'excusèrent en disant qu'ils étaient pauvres et qu'ils avaient assez à faire pour défendre leur propre pays et pour protéger leurs alliés de la Haute-Allemagne.

Tandis que l'empereur Frédéric exhalait sa colère contre les Suisses, le roi de France agit

d'une manière toute différente à leur égard. Il appela Nicolas de Diesbach à sa cour vers la fin du mois de novembre, félicita les Suisses de leurs succès, leur proposa de nouvelles négociations et leur envoya, au printemps de 1475, une ambassade chargée de leur exprimer « les sentiments d'affection » que le roi portait aux Confédérés, « ses chers amis, les plus fidèles que le roi possède, le peuple le plus brave de la chrétienté. »

Non content de prodiguer aux Suisses ses compliments et ses flatteries, Louis XI leur fit payer l'argent qu'il leur avait promis et accorda des pensions à tous les magistrats influents des cantons, à ceux de Berne surtout et tout particulièrement aux Diesbach. Son but était de conclure une alliance avec les Suisses et de leur faire continuer la guerre commencée contre Charles-le-Téméraire.

Bien que l'armée suisse fut rentrée dans ses toyers, les hostilités avec la Bourgogne ne discontinuèrent pas, pendant tout l'hiver de 1474 à 1475. Tantôt c'est la garnison suisse laissée à Héricourt qui fait des incursions dans les contrées environnantes, tantôt c'est la garnison bourguignonne de Pontarlier qui menace d'envahir l'Evêché, et tantôt c'est la garnison du château de Montjoie qui séme la terreur dans les Franches-Montagnes. En même temps, malgré la défense des autorités, des compagnies de volontaires s'organisent pour brigander et piller. Au commencement de mars 1475, une troupe de 480 Bernois, Biennois et Soleurois pénètre en Bourgogne par Bâle et le Sundgau, tue 100 hommes et enlève 1000 pièces de bétail ; bientôt après une autre bande s'avance par Neuchâtel vers Grandson. Vers la mi-mars, Bienne envoie sous les ordres d'Etienne Goldener, quelques soldats à Franquemont pour mettre un terme aux incursions du seigneur de Montjoie, dans les Franches-Montagnes. Les derniers jours de mars, un corps composé de 1300 Bernois, Lu-

ernois et Soleurois s'assemblent à Bienne et malgré les défenses du gouvernement bernois, pénètrent dans la principauté de Neuchâtel, passe par le val de Travers et prend d'assaut la ville de Pontarlier, le 7 avril. Là, les guerriers se mettent à vivre plantureusement pour se dédommager des fatigues de l'expédition. Aussitôt le maréchal Louis de Châlons, seigneur d'Orbe, d'Echallens et de Grandson, profitant de leur insouciance, rassemble une armée de huit à dix mille hommes, force les Suisses d'évacuer Pontarlier et tombe sur un corps de troupes bernoises accouru au secours de leurs compatriotes. La cavalerie bourguignonne charge vivement les Confédérés. Hans de Hallwyl conseille à ses compagnons d'armes une manœuvre qu'il a vue souvent dans les guerres de Bohême auxquelles il a pris part ; il les engage à construire une barricade de chariots pour mettre l'infanterie à couvert. Le moyen réussit. Les guerriers suisses se défendent bravement derrière leur barricade et la cavalerie ennemie qui a déjà eu l'occasion d'apprendre à connaître la valeur de l'infanterie suisse, se retire impuissante.

Opérant sa retraite, l'expédition de Pontarlier arrive à Neuchâtel. Là, de divers côtés, on avertit les Confédérés, on leur recommande de surveiller le passage de Jougne, par lequel des mercenaires passent continuellement en Bourgogne. Persuadé que si les Suisses ne se rendent pas maîtres de ce passage, il n'y a pas de sécurité pour eux, Diesbach marche dans la direction de Grandson, et Berne et Fribourg prennent la résolution de s'emparer de toutes les places fortes des environs. A l'aide d'un corps d'armée accouru à son secours et composé de Balois, de Zurichois et de Lucernois, le contingent de Diesbach occupe la ville et le château de Grandson. De là quelques détachements marchent contre Orbe, prennent possession de la ville qui s'empresse de capituler, puis montent

pressentir que son cœur nourrissait une vive et profonde tendresse pour Claudine.

— Enfin, conclut-il, c'est moi qui veille sur elles, et j'ai là précisément, sous l'épinglette, un papier qui, je l'espère, sera le salut pour toutes deux.

Son naïf interlocuteur n'en pouvait revenir encore. Il lui fallut des explications. On arriva dans un faubourg, et Jean-Marie, désignant l'étage, supérieur d'une maison de modeste apparence :

— C'est là, dit-il.

Mais presque aussitôt :

— Que vois-je !... fit-il avec effroi, un attrouement !... Les pourvoyeurs de la guillotine !... Serait-il déjà trop tard !...

IV

Le sergent avait précipité le pas.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 4

DRUMMETTE

PAR
CHARLES DESLY

Le jeune Guichard ne se le fit pas répéter deux fois, interrogant aussitôt son guide.

— Quant à ta sœur Claudine, répliqua celui-ci, je te conduis vers elle. Mais quant au pauvre baron, tu ne le reverras plus. Ni, ni, c'est fini !... On l'avait emprisonné à l'Abbaye... Tu comprends !... Vous devez avoir entendu parler des massacres qui ont eu lieu dans le mois de septembre ?

— Non !

— Ah ça ! mais vous ne savez donc rien de rien au pays des marmottes ?

— Claudine avait écrit pour qu'on retardât mon départ... voilà tout. Nous ne savons rien de plus.

— Je conçois, fit le sergent, histoire de ne pas inquiéter ses parents, la brave fille !

— Comment reprit son frère, ils ont tué notre bon seigneur !... il est mort !

— Avec bien d'autres victimes !

— Et son fils ?

— Il a pu leur échapper, Dieu merci ! Il est présentement à l'étranger.

— Et mademoiselle Émiliane ?

— Ne voulaient-ils pas aussi la mettre sous les verrous !... Il y a contre elle un mandat ! Ta sœur l'a sauvée... Elle la cache, la protège et travaille pour gagner son pain. Quand je te dis, un cœur d'or !

A l'émotion du jeune soldat, il était facile de